



l'observatoire

Vocabulaire autochtone



Les mots, comme les hommes, évoluent sans cesse. Lorsque l'on aborde le sujet des Premières Nations, plusieurs appellations circulent, si bien qu'il est parfois difficile de choisir le mot juste pour illustrer un propos. Le *Guide terminologique autochtone*, un ouvrage de référence venant de paraître, vient éclairer ce questionnement.

Commençons d'abord par aborder le cas du qualificatif d'**Indien**. La *Loi constitutionnelle de 1982* reconnaît les Indiens comme l'un des trois peuples autochtones du Canada (avec les Inuits et les Métis). Toutefois, dans l'usage courant, le terme Indien est peu utilisé car il est offensant pour plusieurs personnes. Le ministère fédéral des Affaires Indiennes, qui l'a beaucoup utilisé, suit maintenant l'usage populaire et utilise généralement l'expression **membres des Premières Nations**, sauf dans les cas suivants : citations, titres de livres ou d'œuvres d'art, discussions historiques lorsque l'utilisation du terme facilite la compréhension, discussions qui portent sur les droits, les affaires juridiques ou constitutionnelles et qui requièrent une terminologie précise, ainsi que les données statistiques colligées en fonction des catégories d'Indiens.

Nommer les personnes

Le terme d'**Autochtone**, beaucoup plus utilisé, désigne les personnes qui sont censées ne pas être venues par l'immigration. Au Canada, il désigne les premiers peuples de l'Amérique du Nord ainsi que leurs descendants. Il en existe trois : les Inuits, les Métis et les Indiens. Notons que le terme d'Inuit a remplacé celui d'Esquimau dans les années 1970.

Pour désigner les personnes qui ne sont pas Autochtones, on suggère de recourir au terme **non-Autochtone**, et non celui de **Blanc**, qui ne reflète

pas la réalité multiethnique du Québec contemporain. On peut aussi utiliser celui d'**Allochtone**, qui est utilisé par le gouvernement du Québec pour désigner les personnes ou les groupes qui ne font pas partie des premiers peuples ou de leurs descendants. Un Allochtone se définit comme quelqu'un qui provient d'un endroit différent (d'Europe, etc.).

Les termes **Amérindiens** (distingue les Indiens venant d'Inde et d'Amérique), **Indiens d'Amérique** (descendants des premiers peuples en Amérique du Nord, y compris les Inuits), **Aborigènes** (traduction anglophone d'autochtone) ou **Indigènes** (membres de groupes ethniques existant dans un pays avant sa colonisation) sont peu ou pas utilisés au Canada. Leur usage n'est pas recommandé.

En général, toutes les appellations relatives aux personnes demandent une majuscule lorsqu'elles sont utilisées comme nom, et une minuscule comme adjectif.

Nommer les groupes

Quant aux manières de nommer les groupes de personnes autochtones, elles sont nombreuses. Plusieurs optent pour l'expression **Première Nation**, dont l'usage s'est répandu dans les années 1970 et qui a été adoptée par plusieurs collectivités pour remplacer l'expression **bande indienne**. Certaines ont toutefois choisi de conserver l'expression bande indienne. Il s'agit

Ce mois-ci :

Le vocabulaire autochtone, l'évolution du nombre de ménages, les chalets et la villégiature ainsi que la recherche dans la région.

là d'une préférence, et les rédacteurs devraient respecter le choix de ces collectivités.

Le vocable **collectivités autochtones** désigne un groupe d'Autochtones dont les membres vivent ensemble, qu'ils aient ou non une assise territoriale. Le terme **communauté autochtone** en est un synonyme.

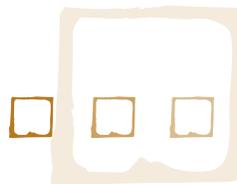
Le terme **peuples autochtones** met quant à lui l'accent sur la diversité qui existe chez les différents groupes d'Autochtones. Il s'emploie toujours au pluriel.

Population autochtone et premiers peuples sont des noms collectifs largement utilisés pour décrire les premiers habitants du Canada et leurs descendants.

Enfin, les **nations autochtones** désignent des groupes d'autochtones d'une certaine importance numérique, qui sont conscients de leur unité sociale et historique et qui constituent la population prédominante dans un territoire ou dans des territoires déterminés. Au Québec, 11 nations autochtones sont reconnues, dont les nations algonquine et crie. Au Canada, le ministère des Affaires Indiennes privilégie l'usage d'autres termes que celui de nations autochtones.

De manière générale, toutes les appellations relatives aux groupes demandent des minuscules, à l'exception de celle de Première Nation.

Source : *Guide terminologique autochtone*, Union des municipalités du Québec, 2006.
http://www.umq.qc.ca/publications/boite_f.asp



Moins de gens, plus de ménages



Lorsque l'on envisage l'avenir démographique d'un territoire, on tend à consulter les prévisions de population qui lui sont rattachées. Or, une diminution de population comme celle qui est anticipée en Abitibi-Témiscamingue ne signifie pas nécessairement une baisse du nombre de ménages qui y vivent, au contraire. D'ici 2026, le nombre de ménages, donc de logements nécessaires pour les accommoder, augmentera de 6 % dans la région.

Cette hausse du nombre de ménages à prévoir dans la région en dépit de la baisse démographique annoncée s'explique essentiellement par la décroissance du nombre de personnes par ménage. En effet, entre 1961 et 2021, le nombre moyen de personne par ménage au Québec passera de 4,3 à 2,1. Et, si dans l'ensemble de la province il faudra loger 750 000 ménages de plus d'ici une vingtaine d'années, en Abitibi-Témiscamingue, ce sont 3 249 ménages de plus qui voudront un toit.

Ces indications sont tirées d'une étude réalisée par l'Institut de la statistique du Québec pour le compte de la Société d'habitation du Québec, venant de paraître. En raison du difficile quinquennat 1996-2001 que l'Abitibi-Témiscamingue a connu au plan démographique, il serait prudent de considérer ces projections (qui se basent sur le passé) comme conservatrices, et anticiper un nombre de ménages encore plus élevé en 2026.

La vie en solo

Selon la recherche, l'accroissement du nombre de personnes vivant seules, qui ne représentaient que 5 % des ménages québécois au début des années 1950 alors qu'elles en représentent le tiers en 2001, est dorénavant un phénomène de société. Cette tendance représente, aux dires des auteurs, l'un des principaux changements sociodémographiques des dernières décennies, et ce, dans tous les pays industrialisés. Ces ménages sont plus souvent constitués de femmes et de personnes âgées et résident

plus fréquemment en région urbaine, bien qu'on note aussi une augmentation dans les régions rurales. Il s'agit de ménages majoritairement locataires, mais la tendance se fait aussi de plus en plus sentir chez les propriétaires. Si ces ménages sont en général bien logés, c'est-à-dire qu'ils résident dans un logement de taille et de qualité convenable, leurs occupants vivent plus souvent sous le seuil de faible revenu, les dépenses consacrées au logement représentant souvent plus de 30 % de leur revenu.

En Abitibi-Témiscamingue, il est prévu que le nombre de ménages soit en augmentation jusqu'au quinquennat 2021-2026, lustre pendant lequel il devrait amorcer une diminution. L'âge du principal soutien du ménage augmentera considérablement. À titre d'exemple, les ménages ayant à leur tête une personne âgée entre 40 et 44 ans passeront de 8 057 en 2001 à 4 679 en 2026. En revanche, ceux comptant comme principal soutien une personne âgée

de 75 ans et plus passeront de 4 276 à 10 149. On prévoit une véritable explosion des ménages placés sous la responsabilité d'un aîné alors que ceux dirigés par des adultes, jeunes comme mûrs, verront leur poids diminuer considérablement. L'espérance de vie toujours accrue, la diminution des naissances et le vieillissement de l'imposante cohorte des baby-boomers expliquent en grande partie cette tendance.

Enfin, puisqu'il est permis de rêver, si la région parvenait, d'ici 2026, à annuler ses pertes migratoires, et à afficher un bilan démographique se rapprochant davantage de celui d'une région connaissant une migration zéro (autant d'arrivées que de départs), l'avenir serait tout autre pour l'Abitibi-Témiscamingue. Le nombre de ménages passerait alors de 60 169 à 74 460, correspondant à une hausse de 14 291 ménages, comparativement à la hausse de 3 249 ménages que prévoit présentement le scénario de référence de l'Institut de la statistique.

Nombre de ménages, de personnes par ménages et population totale de l'Abitibi-Témiscamingue, 2001-2026

	Nombre de ménages Scénario de référence	Nombre de ménages Scénario migration zéro	Nombre moyen de personnes par ménage Scénario de référence	Population totale Scénario de référence
2001	60 169	60 169	2,5	149 017
2006	60 996	63 931	2,3	142 975
2011	62 495	67 751	2,2	139 583
2016	63 576	71 059	2,1	136 388
2021	63 910	73 335	2,1	133 292
2026	63 418	74 460	2,0	129 841

Source : Institut de la statistique du Québec. *L'Évolution démographique et le logement au Québec : rétrospective 1991-2001 et perspectives 2001-2051*, étude réalisée pour la Société d'habitation du Québec, 2006. http://www.habitation.gouv.qc.ca/publications/fiches_fr/M1892203.html

sur l'habitation

L'attrait des lacs



L'Abitibi-Témiscamingue compte un lac pour sept habitants ! Pas surprenant que 6 390 chalets et maisons de villégiature bordent les rives de quelques-uns des 20 000 lacs qui parsèment le territoire, sans compter ses nombreux camps de chasse. D'une valeur moyenne de 31 000 \$, l'ensemble de ces chalets représentent une valeur immobilière de 200 millions de dollars.

C'est au Témiscamingue que l'on retrouve, et de loin, le plus grand nombre de chalets et maisons de villégiature, malgré le fait qu'on y compte moins d'habitants. Les lacs y sont nombreux (7 544), accessibles et vastes, couvrant 13 % de la superficie de la MRC. Les 2 123 chalets qui s'y trouvent représentent, au prorata de la population, un chalet pour dix habitants ! Leur valeur moyenne est également plus élevée que la moyenne régionale, avec 35 815 \$.

La Ville de Rouyn-Noranda est celle qui arrive en 2^e position quant à l'importance de son nombre de chalets et maisons de villégiature (1 317). C'est toutefois dans la MRC d'Abitibi que ces habitations ont la valeur moyenne la plus élevée de la région (38 441 \$).

En Abitibi-Témiscamingue, les chalets et maisons de villégiature représentent 11 % de toutes les unités d'évaluation résidentielles, comparativement à 7 % au Québec. Les chalets présents dans la région représentent 4 % de l'ensemble de ceux de la province, et leur valeur moyenne est deux fois moins imposante

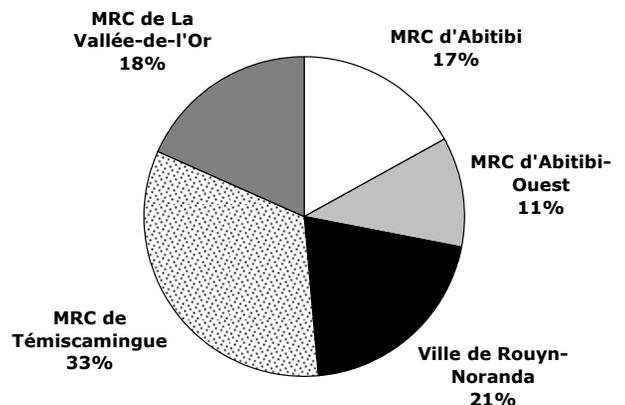
Nombre de chalets et maisons de villégiature et valeur moyenne, MRC et régions ressources du Québec, 2006

MRC et région	2006	Valeur moyenne 2006
MRC d'Abitibi	1 075	38 441 \$
MRC d'Abitibi-Ouest	712	23 123 \$
Ville de Rouyn-Noranda	1 317	24 483 \$
MRC de Témiscamingue	2 123	35 815 \$
MRC de La Vallée-de-l'Or	1 163	26 374 \$
Abitibi-Témiscamingue	6 390	30 789 \$
Bas-Saint-Laurent	9 589	37 277 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	14 607	34 190 \$
Mauricie	11 660	17 442 \$
Côte-Nord	6 549	15 547 \$
Nord-du-Québec	522	19 695 \$
Gaspésie-Les-Îles	3 431	22 254 \$
Ensemble du Québec	161 684	64 193 \$

Note : correspond au nombre total d'unités inscrites au rôle d'évaluation, qui ne correspondent pas exactement au nombre de logements. La valeur moyenne correspond à la valeur imposable moyenne uniformisée. Elle est rajustée par le ministère selon divers critères.

Source : Ministère des Affaires municipales et des Régions, Institut de la statistique du Québec.

Répartition des chalets et maisons de villégiature de l'Abitibi-Témiscamingue selon la MRC, 2006



Source : Ministère des Affaires municipales et des Régions, Institut de la statistique du Québec.

(30 789 \$ comparativement à 64 193 \$ au Québec). On pourrait aussi les considérer deux fois plus abordables, selon la lunette que l'on emprunte ! Parmi l'ensemble de ces propriétés, 70 % sont situées sur un terrain privé, et 30 % sont sur le territoire public, sous bail avec le ministère des Ressources naturelles.

Les abris sommaires ont la cote !

Nulle part au Québec trouve-t-on davantage d'abris sommaires (communément appelés camps de chasse) qu'en Abitibi-Témiscamingue. On compte ici 6 058 abris sommaires, qui représentent plus de la moitié (55 %) des 11 028 baux de ce type sur le territoire public du Québec (2004). Ils sont situés un peu partout, avec une concentration deux fois plus élevée sur le territoire de Rouyn-Noranda que dans l'ensemble de la région. Parmi les locataires d'abris sommaires, 70 % résident en Abitibi-Témiscamingue, 29 % dans d'autres régions du Québec et moins de 1 % résident à l'extérieur du Québec.

La recherche, ici



La recherche et l'innovation prennent de plus en plus d'importance en Abitibi-Témiscamingue, et sont dorénavant cités parmi les incontournables voies de développement.

Autour de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue gravitent 23 chaires et unités de recherche, dont 17 ont leur siège principal à Rouyn-Noranda et une à Val-d'Or. Les autres sont dispersées entre Montréal, Québec et Rimouski, mais travaillent en collaboration avec des chercheurs de l'UQAT.

Plus de la moitié des chaires et unités de recherche occupant les chercheurs de la région se rattachent au secteur des sciences naturelles et du génie, le tiers aux sciences humaines et sociales et une seule travaille dans les sciences de la santé. En 2005-2006, l'UQAT a reçu le montant record de 12 M\$ en subventions et contrats de recherche.

Aux lieux de recherche universitaire s'ajoutent entre autres le Centre technologique des résidus industriels (CTRI) du l'Abitibi-Témiscamingue et la Mine-laboratoire CANMET de Val-d'Or, qui relève du secteur gouvernemental.

Liste des chaires et unités de recherche ayant leur siège principal ou une attache à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, 2006

Nom de la chaire, unité ou autre	Siège principal
Centre de recherche sur le développement territorial	Rimouski
Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, procédés et services	Montréal
Centre multirégional de recherche en foresterie	Rouyn-Noranda
Chaire conjointe de physiopathologie de la douleur UQAT-U de Sherbrooke	Sherbrooke et Rouyn-Noranda
Chaire CRSNG / Polytechnique / UQAT en environnement et gestion des rejets miniers	Montréal et Rouyn-Noranda
Chaire de recherche du Canada en écologie forestière et aménagement forestier durable	Rouyn-Noranda
Chaire de recherche du Canada en gestion intégrée des rejets miniers sulfureux par remblayage	Rouyn-Noranda
Chaire de recherche du Canada sur la restauration des sites miniers abandonnés	Rouyn-Noranda
Chaire de recherche du Canada sur la valorisation, la caractérisation et la transformation du bois	Rouyn-Noranda
Chaire Desjardins en développement des petites collectivités	Rouyn-Noranda
Chaire industrielle CRSNG/UQAT/ UQAM en aménagement forestier durable	Montréal et Rouyn-Noranda
Groupe interinstitutionnel de recherche en formation à distance	Québec
Laboratoire de recherche pour le soutien des communautés (LARESCO)	Rouyn-Noranda
Laboratoire Télébec Mobilité de recherche en communications souterraines sans fil (LRCS)	Val-d'Or
Observatoire jeunes et société	Québec
Réseau Diversification de l'exploration minérale au Québec	Québec
Unité de recherche en éducation cognitive	Rouyn-Noranda
Unité de recherche en électromécanique	Rouyn-Noranda
Unité de recherche et de développement en agroalimentaire en Abitibi-Témiscamingue	Rouyn-Noranda
Unité de recherche et de développement forestier de l'Abitibi-Témiscamingue	Rouyn-Noranda
Unité de recherche et de service en technologie minérale	Rouyn-Noranda
Unité de recherche sur les interactions humaines	Rouyn-Noranda
Unité de recherche, de formation et de développement en éducation en milieu inuit et amérindien	Rouyn-Noranda

Source : Expertise recherche Québec, site du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. www.erq.gouv.qc.ca et Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Sorti des presses



Hydro-Québec. *Profil régional des activités d'Hydro-Québec – 2005, 2006.*

Bouthillier, Luc, Mario Carrier, Serge Côté, et Jean Désy. *Viabilité des communautés dépendantes de la forêt, 2000.*

Otis, Ghislain. *Droit, territoire et gouvernance des peuples autochtones, 2006.*

Ouvrage collectif. *Pour une décentralisation démocratique, 2006.*

Bellot, Sylvie. *Les maladies pulmonaires obstructives chroniques et Le cancer en Abitibi-Témiscamingue*, Agence de la santé de l'Abitibi-Témiscamingue. 2006.

Marseille, Sandra. *Étude de la diversité commerciale de la rue Royale de Malartic*, SADC Vallée-de-l'Or, 2006.

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue. *Stratégie d'intensification de l'aménagement forestier en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec, 2005.*

Collectif. *L'aménagement forestier durable et la gestion intégrée des ressources: cinq années d'expériences en Abitibi-Témiscamingue, 2005.*

Gagné, Daniel. *Surveillance de l'imprégnation à l'arsenic chez la population du quartier Notre-Dame*, Agence de santé de l'Abitibi-Témiscamingue, 2006.

Daigle, Claude; Lefort, Sébastien; Gignac, Lucie; Jean, Donald. *Gros gibier au Québec-Exploitation par la chasse et mortalité par des causes diverses*, MRNF, 2006.

Barrette, Valérie; Joseph, Henri-Claude. *L'activité manufacturière au Québec: synthèse, 2005.*

Hyperliens vers ces documents :
www.observat.qc.ca/trouvailles.htm

Rédaction : Julie Thibeault : julie@observat.qc.ca
Collaboration : Lili Germain : lili@observat.qc.ca
Mariella Collini : mariella@observat.qc.ca

Tirage : 650 exemplaires



Ce bulletin est réalisé par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

170, avenue Principale, bureau 102

Rouyn-Noranda (Québec), J9X 4P7

Téléphone : (819) 762-0774 Télécopieur : (819) 797-0960

Site : www.observat.qc.ca

Abonnement électronique gratuit en format PDF : observatoire@observat.qc.ca